

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 48

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Murano, enchanté, protesta de sa confiance et rendez-vous fut pris pour le lendemain.

Le thaumaturge avait, en quelques secondes, arrangé son plan.

Il conduisit sa dupe devant une grotte, au milieu d'un champ désert, et lorsqu'ils y furent arrivés :

— Là, dit-il, se trouve un trésor d'une valeur incalculable. Il est sous la garde des esprits infernaux, et je ne pourrais me l'approprier ni même y porter la main sans perdre aussitôt toute ma puissance, parce que leur souffle l'a souillé et que rien d'impur ne doit entrer en contact avec la personne des élus. Mais je puis demander aux anges de qui je tiens mon pouvoir qu'ils enchaînent un instant les esprits malfaisants, gardiens de ce trésor, et ils exauceront ma prière, si, de votre côté, vous vous conformez scrupuleusement à leurs ordres.

— Et que faut-il faire ? demanda Murano dont l'œil étincelait de joie et de cupidité.

— Ce n'est pas de la bouche d'un mortel que vous devez l'apprendre, répondit gravement Balsamo. Prosternons-nous et prions.

Le juif se jeta la face contre terre, Balsamo l'imita, et quelques minutes après, une voix douce et harmonieuse comme celle des anges, et qui semblait descendre du ciel, rompit tout-à-coup le silence :

— Soixante onces de perles, disait-elle, soixante onces de rubis et soixante onces de diamants enfermés dans une boîte d'or du prix de cent vingt onces, seront livrées au mortel protégé par notre Elu, s'il a été baptisé, s'il a cinquante ans...

Et plusieurs autres conditions furent encore énumérées. Murano écoutait avec une émotion avide cette voix qui semblait à son oreille charmée plus suave que toutes les harmonies des chœurs célestes, car ces conditions, il les remplissait toutes.

Cependant il ne put se défendre d'une légère grimace lorsque la voix ajouta en terminant son énumération :

— Et s'il dépose sur le seuil de la grotte, en y pénétrant, soixante onces d'or destinés à dédommager les gardiens du trésor.

— Vous avez entendu ! dit Balsamo en reprenant d'un air indifférent le chemin de la ville.

Le juif ne répondit pas. Il semblait pensif et préoccupé.

— Soixante onces d'or ? dit-il enfin avec un soupir.

Et cédant sans doute à une habitude invétérée, il ajouta machinalement :

— Est-ce vraiment le dernier mot ?

Mais le visage de Balsamo prit un tel air de sévérité, il exprima une indignation si profonde que Murano s'écria, tout tremblant :

— Ne vous fâchez pas, signor ! Je les apporterai... Quand faudra-t-il revenir ?

— Demain matin, à six heures. Je vous accompagnerai, et pendant que vous pénétrerez dans la grotte, j'invoquerai les anges afin de vous les rendre propices.

Le lendemain, à l'heure dite, ils arrivèrent en effet tous les deux. Les anges furent invoqués de nouveau. Ils promirent formellement leur assistance, et Murano, à la fois ravi et désespéré, déposa d'un air piteux les soixante onces d'or sur le seuil. Puis, ce sacrifice héroïque accompli, il entra résolument dans la grotte.

Mais à peine y eût-il pénétré que six grands diables, tout de noir habillés, se précipitèrent sur lui, l'entraînèrent dans les ténèbres du fond de la grotte, et là, se mirent à le houspiller de la façon la plus infernale. Après l'avoir bien étourdi, en jouant avec sa personne, et en se la revoyant de l'un à l'autre, comme une balle, ils s'armèrent de bâtons et lui administrèrent la plus belle volée de bois vert dont échine de battu ait gardé le souvenir. Murano criait et suppliait, tantôt demandant grâce aux diables, tantôt appelant les anges et Balsamo à son secours. Rien n'y fit, et les diables ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils l'eurent étendu sur le sol et qu'ils l'y virent sans mouvement et presque sans connaissance.

Alors une voix terrible, sortant du fond de la grotte, lui

ordonna, s'il ne voulait perdre le peu de vie qui lui restait, de demeurer silencieux dans cette posture jusqu'à ce que la permission de sortir lui fût accordée.

Trop heureux d'en être quitte à ce prix, Murano obéit, et lorsqu'après un temps assez long, le silence qui régnait dans la grotte lui eut rendu le courage de se lever, n'apercevant plus personne, son premier soin fut de courir à ses soixante onces d'or.

Hélas ! de son or, non plus que des diables et de Balsamo, il ne découvrit la moindre trace. La police, qu'il mit en mouvement, à son retour à Palerme, ne fut pas plus heureuse. Balsamo avait déjà disparu, et d'une façon si subtile, qu'on eût pu croire qu'il s'était évanoui dans les airs avec ses prétendus diables. (A suivre.)



Tout le village de C*** était en liesse. C'était le jour de l'Abbaye militaire, la seule fête de l'endroit. Il y avait tir au fusil, bal champêtre, goûters copieux et invitations dans chaque maison. A 1 heure de l'après-midi, distribution des prix et banquet sous les grands noyers de la place.

Depuis plusieurs mois, le commis-d'exercice, jeune homme qui avait en perspective une fort jolie fortune et qui prétendait avoir le choix parmi les filles les plus belles et les mieux dotées de son village, mûrissait un discours pour cette fête. Le succès qu'il en attendait devait encore ajouter au prestige de ses épaulettes blanches et le poser en petit seigneur au milieu de ses combourgeois.

Tout à coup, le syndic, nommé major de table, lui donne la parole, et, par ce fait, provoque un religieux silence : *Chut ! chut !* disait-on, *lo comis vao no derè oquié.*

Enfin, le regard fixe, le corps droit, la main sur la poignée de son sabre, l'orateur monte rapidement les degrés de la tribune, entourée de verdure et ornée de la coupe traditionnelle. Il prend celle-ci, boit deux gorgées pour se donner de l'assurance et s'écrie d'une voix qui paraissait ferme :

« Chers concitoyens ! je..... chers concitoyens..... je..... »

Impossible d'articuler un mot de plus ; il se gratte l'oreille, se frappe le front, tout est inutile.

On continue cependant à faire silence, espérant que le commis finira par trouver ses phrases, c'est en vain ; il redescend bientôt au milieu des quolibets et des rires mal dissimulés de l'assistance.

Le père de l'orateur, humilié, pour son fils, d'un pareil affront, se tourne vers son voisin et lui dit : « Ils ont beau rire par-là ; j'en connais qui n'en pourraient pas faire autant. »

L. MONNET.

Théâtre de Lausanne.

Dimanche 26 novembre 1876.

TRENTE ANS ou la vie D'UN JOUEUR

Grand drame en 6 actes.

EN PENSION CHEZ SON GROOM

Vaudeville en 1 acte.

Les bureaux s'ouvriront à 6 $\frac{1}{2}$ heures. — On commencera à 7 heures.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY